

COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU FSOF

Lundi 3 juillet 2023

**6EME COMITE DE PILOTAGE DU FONDS DE SOUTIEN AUX
ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)
COMPTE-RENDU
LUNDI 3 JUILLET 2023 DE 15H00 A 16H30
FORMAT HYBRIDE**

PARTICIPANT.E.S AU COPIL :

MEAE

- Clélia Chevrier Kolacko, Directrice adjointe du développement durable (DGM/DDD)
- Anne-Charlotte Dommartin, Déléguée pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV)
- Corentin Ducroquet, Rédacteur en charge du suivi de l'AFD, pilotage stratégique et opérationnel, point de contact TF APD multilatérale
- Yacine Ouali, Rédacteur en charge du suivi de l'AFD, pilotage stratégique et opérationnel, point de contact TF APD multilatérale
- Alice Arnal, Gestionnaire (DDI/RES/FSPI)
- Marie Soulié, Cheffe de pôle Genre, Education, Population, Jeunesse (DDD/HUMA/GEPJ)
- *Emilie Maria, Observatrice*
- *Antoine Boudou, Observateur*

AFD

- Gilles Kleitz, Directeur des Solutions pour le Développement Durable (SDD)
- Cassilde Brenière, Directrice adjointe des Solutions pour le Développement Durable (SDD)
- Marie Bjornson-Langen, en tant que future Directrice adjointe des Solutions pour le Développement Durable (SDD)
- Anne de Soucy, Directrice du Département des Partenariats
- Nicolas Le Guen, responsable de la division Organisations de la Société Civile (OSC/SDD)
- Céline Gilquin, Responsable de la Division Lien Social (CLS/SDD)
- Philippe Galland, Responsable adjoint de la Division Lien Social (CLS/SDD)
- Valérie Huguenin, Responsable adjointe de la Division des Organisations de la Société Civile (OSC/SDD)
- *Emmanuelle Cathelineau, Responsable de projets, division des Organisations de la Société Civile (OSC/SDD), Observatrice*
- *Mar Merita Blat, Experte genre, Division Lien Social (CLS/SDD), Observatrice*
- *Mariana Torelly, Division Lien Social (CLS/SDD), Observatrice*

ORDRE DU JOUR SYNTHETIQUE :

Modération : MEAE (Clélia Chevrier Kolacko)

15h00-15h10 : Mots de bienvenue et tour de table (MEAE, AFD)

15h10-15h25 : Etat d'avancement de la programmation 2023 et perspectives 2024 par canal (MEAE, AFD)

15h25-15h40 : Grandes orientations du FSOF suite à son renouvellement

15h40-16h15 : Suivi des recommandations de l'évaluation

16h15-16h25 : Communication

16h25-16h30 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers (MEAE)

15H00-15H10 : MOTS DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE

[AFD]

- Rappel de l'engagement de l'AFD dans la diplomatie féministe de la France et de la mobilisation du groupe pour atteindre les objectifs fixés par la loi.
- Le modèle du FSOF peut être considéré comme un exemple unique en termes de concertation, d'implication et de co-construction. Il est important de valoriser ce premier bilan, de le répliquer et de l'utiliser pour nourrir les réflexions autour de la prochaine stratégie en matière de diplomatie féministe de la France.
- Ce COPIL aborde plusieurs points cruciaux comme la mise en œuvre du Fonds, sa programmation, y compris sur les prochaines années, mais aussi nationale et régionale, ainsi que les financements.
- La question de nos ressources humaines est incontournable pour aller chercher les objectifs ambitieux et législatifs de 75% de projets CAD 1 et 2 et les 20% de CAD 2. Ce besoin en ressources humaines doit également être assuré en complémentarité entre le MEAE et l'AFD.
- Sur les questions féministes et la mobilisation de moyens, il y a un enjeu de gouvernance dans le réseau pour mobiliser les synergies avec les postes, les agences et les autres opérateurs.

[MEAE]

- Le Président de la République a inscrit l'égalité entre les femmes et les hommes parmi les 10 priorités du Conseil Présidentiel pour le Développement (CPD). Le 8 mars dernier, la Ministre avait confirmé le renouvellement du Fonds et son amélioration. Ce sont autant de signaux positifs envoyés. La DGM est et reste pleinement impliquée sur le sujet et dans le pilotage du FSOF.

15H10-15H25 : ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2023 ET PERSPECTIVES 2024 PAR CANAL

De 2020 à 2022, l'AFD a versé presque 115 M€ pour les canaux 1 et 2. Concernant le canal 1 uniquement, 96,8M€ ont été programmés et versés. En 2022, 35,7M€ avaient été octroyés et labellisés sur les deux canaux de l'AFD, dépassant l'objectif de 35M€/an.

- Canal 1 - Projets/Appels à projets

Pour 2023, sur le canal n°1, 3 projets sont en cours d'instruction pour un montant total de 27M€ :

- Appel à projets : « Féminismes, autonomisation des femmes et participation à la vie économique » pour 10M€
- Appel à projets « Amélioration de la santé et de l'hygiène menstruelles » pour 10M€
- Financement du projet « Mujeres echando raíces » en Equateur et Colombie pour 7M€.

D'autre part, l'AFD est revenue sur les difficultés de la programmation 2022, avec la renégociation des conventions dues à l'annulation de lignes directrices. Les versements aux fonds intermédiés octroyés en 2022 n'ont pas encore eu lieu et des solutions projet par projet ont récemment été trouvées. Les discussions doivent se poursuivre à ce sujet.

- Canal 2 – Dispositif Initiatives OSC

Pour 2023, sur le canal 2, 4 projets ont été labellisés FSOF depuis le début de l'année pour un montant d'un peu plus de 2M€. Trois d'entre eux sont de nouvelles phases de projets octroyés et labellisés en 2020, permettant de renforcer les impacts de ces projets et de pérenniser le financement des organisations féministes. Le 4ème projet est porté par IREX Europe au Maghreb et vise à soutenir les organisations de la société civile féministes et les médias indépendants dans le développement d'une culture de l'égalité (590 000€).

En plus de ces 4 projets, 10 projets sont susceptibles d'être octroyés d'ici la fin de l'année pour un total de 5,7M€, dont 6 projets d'OSC des pays partenaires pour 2,7M€.

Pour 2024, l'appel à manifestation d'intérêt du dispositif Initiatives OSC s'est clôturé le 15 mai dernier. Un montant d'environ 15 M€ pourrait être labellisé pour le FSOF. L'AFD souligne la satisfaction de voir des OSC précédemment bénéficiaires de fonds intermédiés FSOF (canal 1), être désormais candidates à l'AMI du dispositif Initiatives OSC.

- Canal 3 - FSPI

En 2023, 13 projets sur 94 validés par la cellule FSPI ont été labellisés FSOF pour un total de 4,5M€. En ajoutant les 2èmes tranches des projets initiés l'année précédente, le total s'élève à 7,4M€. Les thématiques de ces FSPI/PISCCA sont : femmes et changement climatique, femmes et ville résiliente, autonomisation économique, autonomisation par le sport, accès à justice et aux droits, participation politique et citoyenne.

Le nouvel outil FSPI-R permet de financer des projets de moins de 100 000€ sur un an pour une courte durée, notamment pour répondre à des urgences. Ce nouveau canal constitue un outil supplémentaire dans le cadre du FSOF.

Le MEAE a exprimé sa volonté de faire évoluer le canal 3 vers un canal MEAE intégrant plus largement l'ensemble des outils de l'aide publique au développement. Ainsi, les projets qui

seraient éligibles et validés dans les comités de subvention de la DGM ou certains projets du CDCS correspondant aux critères du FSOE, pourraient être intégrés au canal 3, toujours dans l'optique de répondre aux besoins variés des organisations féministes.

La complémentarité des trois canaux a été rappelée notamment avec la volonté de travailler au passage à l'échelle de certains FSPI vers des financements plus importants de l'AFD. Cette piste de travail sera approfondie dans les mois à venir.

Les décisions prises :

- Poursuivre l'actualisation du tableau de programmation, y compris sur les versements.
- Verser les montants 2022 du canal 1 de la programmation 2022 d'ici la fin de l'année 2023.
- S'assurer que les objectifs sont atteints au global sur la programmation 2023 et 2024.
- Approfondir le parcours de financement et identifier les projets pouvant passer à l'échelle.

15H25-15H40 : GRANDES ORIENTATIONS DU FSOE SUITE A SON RENOUVELLEMENT

Si l'annonce tardive du renouvellement du FSOE en septembre 2022 a pu expliquer des difficultés sur la programmation 2023, le MEAE a rappelé la nécessité d'honorer les cibles fixées, notamment pour la programmation 2024. A ce titre, un refinancement de certains appels à projets thématiques est à l'étude, conformément aux annonces de la Ministre du 8 mars dernier et aux enjeux du CPD.

Suite à la dernière réunion de concertation avec la société civile, les sujets des jeunesses et des masculinités ont été mis en avant. Le MEAE se montre également favorable à la programmation de l'appel à projets en faveur de la lutte contre les violences sur les plans juridiques et judiciaires.

Les conclusions et décisions prises :

- L'AFD a proposé d'associer Expertise France au processus de labellisation. La proposition est acceptée et confiée à DPA/OSC.
- Les options de thématiques et les modalités de renouvellement sont en cours d'arbitrage suite au CPD et dans l'attente du CICID.
- Le MEAE et l'AFD s'assureront que les objectifs seront atteints au global sur la programmation 2024 sur les deux canaux de l'AFD et le canal du MEAE. La discussion sera poursuivie en ce sens si nécessaire.
- Les options de modalité de renouvellement sont en cours de validation par les autorités dans le cadre du CICID. Le FSOE sera a minima renouvelé pour un second cycle de financements de trois ans (2023-2025), pour un montant minimum d'engagement de 120M€ sur la période.

15H40-16H15 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'EVALUATION

- Ouverture du COPIL à la société civile

Le COPIL se réjouit de son ouverture à des membres de la société civile, notamment compte tenu de son statut d'instance stratégique et non pas d'octroi. La question d'éventuels conflits d'intérêt est donc écartée. Deux postes seront ainsi ouverts : l'un pour une personne issue des OSC et le second pour une personne issue du milieu de la recherche, avec pour chacun un-e titulaire et un-e suppléant-e. Des procédures de vérification d'usage seront réalisées avec les directions géographiques par le MEAE.

Les décisions prises :

- L'ouverture du COPIL pour deux nouveaux postes issus de la société civile a été approuvée.
- Une validation administrative du côté de l'AFD aura lieu dans les prochaines semaines.
- Une validation auprès des directions géographiques pour le MEAE aura lieu dans les prochaines semaines.

- Renforcement des ressources humaines dédiées à la coordination et au suivi du FSOF

L'une des recommandations de l'évaluation à mi-parcours du FSOF recommandait la création de 6 ETP pour la coordination globale et par canaux du Fonds. Lors du précédent COPIL, il avait été jugé nécessaire d'allouer du temps supplémentaire dédié à la gestion du FSOF. Ce renforcement du dispositif de gestion du FSOF au niveau global est nécessaire à la fois au niveau technique que du pilotage, aussi bien à Paris que sur les terrains.

Les décisions prises :

- L'AFD fournit une note de présentation d'un modèle de renforcement des RH du FSOF sur le canal 1 et 2.
- L'implication des services du nouveau canal MEAE sera renforcée en vue du prochain COPIL et dépend de l'arbitrage en cours concernant un renfort des ressources humaines dédiées au FSOF.

- Adaptation des procédures

La rédaction d'un modèle de convention des fonds intermédiés du FSOF sur la base de la convention de DPA-OSC a débuté en avril 2023 à l'AFD. Le processus devrait se terminer au début du mois de juillet 2023. Ensuite, la nouvelle convention devrait être inscrite au Manuel des procédures de l'AFD en automne afin que l'utilisation de ce nouveau modèle soit possible pour les projets octroyés en 2023. Ce modèle de convention s'accompagne d'une procédure sur les manières de porter un fonds intermédiés du FSOF.

Les décisions prises :

- D'ici le prochain COPIL, le nouveau modèle de convention des fonds intermédiés aura été inscrit au Manuel des procédures de l'AFD et sera entré en vigueur.

16H15-16H25 : COMMUNICATION

Afin de favoriser le dynamisme de la communauté FSOF, l'articulation des projets et la mise en réseau des acteurs, l'accent doit être mis sur la communication. L'AFD préconise une communication plus axée sur les résultats que sur les enveloppes. Les fiches-pays pourraient ainsi participer à la visibilité du FSOF. Ce plan de communication actualisé reposera sur plusieurs niveaux avec un renforcement de la visibilité de la France dans la communication institutionnelle autour du FSOF, une affirmation de l'identité propre du FSOF et une amplification de la communication auprès du grand public.

Il a été convenu que la communication devait être co-construite avec les OSC pour assurer la prise en compte de tous les niveaux d'action. En effet, l'enjeu de l'identification de la labellisation FSOF comme étant un engagement de la France en faveur des sociétés civiles féministes a été soulevé. Avec le mécanisme des fonds intermédiés, certaines OSC bénéficiaires du FSOF déclarent ne pas connaître cet outil ou ne pas savoir qu'elles sont appuyées par un financement français. De plus, bien souvent, sur l'ensemble des canaux, la communication faite sur les projets ne mentionne pas le Fonds de Soutien aux Organisations Féministe. A ce constat s'ajoute l'identification très fréquente que le Fonds relève uniquement de l'AFD.

Alors que le Fonds constitue le principal outil financier de la diplomatie féministe de la France, ce manque de communication ne joue pas en la faveur de l'inscription du FSOF à l'international et ne permet pas de démarquer la France en tant qu'Etat progressiste, malgré un soutien à près de 1 000 OSC féministes dans 73 pays, en seulement trois ans. Pour autant, certains contextes difficiles ne permettent pas l'affichage clair d'un soutien financier de la France aux OSC, pour des raisons de sécurité des activistes ou pour des raisons diplomatiques.

Concernant le nom du FSOF, aucune position claire ne se dégage, la difficulté de prononciation et d'appropriation du nom étant contrecarrée par les limites d'un changement de nom trois ans après la mise en œuvre du Fonds.

Les décisions prises :

- Le plan de communication du FSOF continue d'être actualisé par les équipes du MEAE et de l'AFD.
- D'ici le prochain COPIL, les fiches-pays ont été envoyées à chaque poste et agence locale de l'AFD concernés par un projet FSOF.
- Côté MEAE, une page dédiée au FSOF sur le site France diplomatie sera mise en ligne dans les prochains mois.

16H25-16H30 : DATE DU PROCHAIN COPIL ET PROCHAINS CHANTIERS

Remerciements à toutes les équipes du MEAE et de l'AFD pour la réussite du FSOF. La prochaine réunion du COPIL aura lieu la semaine du 11 décembre 2023.

Les décisions prises :

- Le prochain COPIL se tiendra en décembre 2023.